

dire combien de temps le secrétaire d'État aux Affaires extérieures entend demeurer à Genève?

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, je ne suis pas en mesure de dire présentement quand il peut s'attendre à revenir au pays et je crois que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures lui-même ne serait pas en mesure de le dire.

PRIVILÈGE

M. COLDWELL—COMMENTAIRES DES JOURNAUX SUR LE VOTE À L'ÉGARD DU BUDGET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart): Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Plusieurs journaux d'aujourd'hui ont publié des nouvelles qui dénaturent le sens du vote que nous avons donné hier sur le budget. Je ne signale que la nouvelle de la *Presse Canadienne* parue aujourd'hui dans la *Gazette* de Montréal. En voici un extrait:

Un membre du parti libéral au Parlement a voté contre le Gouvernement sur la question de l'impôt sur le revenu du Québec.

M. Wilfrid Lacroix (L.—Québec-Montmorency) s'est rangé avec l'opposition lorsque la Chambre des communes a approuvé par un vote de 136 voix contre 70 le budget du Gouvernement pour 1954-1955.

Il a été le seul libéral à critiquer la décision budgétaire opposée à la demande du Québec voulant que le nouvel impôt de la province sur le revenu personnel de 15 p. 100 soit déduit en entier du montant d'impôt versé au fédéral.

Je rappelle que nous avons voté contre le budget à cause des critiques que nous avons formulées. Contrairement à ces nouvelles nous appuyons à fond l'attitude du Gouvernement dans l'affaire de l'impôt du Québec.

DÉFENSE NATIONALE

IGNIFUGATION DES IMMEUBLES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. K. Fraser (Peterborough): Qu'il me soit permis de poser une question au ministre de la Défense nationale. Vu les pertes causées par l'incendie cette année en ce qui a trait aux immeubles de la Défense nationale et l'annonce de nouvelles constructions à Petawawa, notamment de casernes, bureaux, réfectoires et garages, songe-t-on à faire en sorte que ces immeubles soient rendus à l'épreuve du feu?

L'hon. Brooke Claxton (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, l'honorable député semble en être venu à la con-

[M. Fleming.]

clusion que les pertes survenues à la suite d'incendies en ce qui a trait au ministère de la Défense sont beaucoup plus élevées qu'on ne devrait s'y attendre. Rien ne motive une telle supposition. Les pertes sont de beaucoup inférieures à celles qui s'appliquent aux immeubles comparables appartenant à la population civile du pays.

M. Fraser (Peterborough): C'est là une question d'opinion.

L'hon. M. Claxton: C'est là une question de statistiques. Lorsqu'on veut savoir s'il faut bâtir des immeubles absolument à l'épreuve du feu, on se demande tout d'abord quelle est la nature des immeubles à construire et quels seront les risques d'incendie. Selon le genre de construction requis, nous construisons des immeubles partiellement à l'épreuve du feu, des immeubles capables dans une certaine mesure de retarder les progrès de l'incendie ou même des immeubles nullement à l'épreuve du feu. Pour rendre tous les immeubles absolument incombustibles il faudrait dépenser des montants hors de toute proportion avec les pertes qui pourraient résulter de l'incendie.

LES POMMES DE TERRE

DEMANDE D'AIDE SUPPLÉMENTAIRE EN VUE DE LA VENTE DU SOLDE DE LA RÉCOLTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. W. Montgomery (Victoria-Charleton): Je désire poser au ministre de l'Agriculture une question dont je ne l'ai pas prévenu, mais je pense qu'il peut quand même y répondre. Sinon, il pourra prendre la question comme avis. Étant donné la gravité de la situation chez les producteurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick, le ministre, son ministère ou le Gouvernement a-t-il reçu, de l'Office de l'organisation du marché des pommes de terre du Nouveau-Brunswick, une demande d'aide supplémentaire pour la vente du solde de la récolte de pommes de terre de 1953?

Le très hon. J. G. Gardiner (ministre de l'Agriculture): Nous sommes en communication avec l'Office du Nouveau-Brunswick et celui de l'Île du Prince-Édouard en ce qui concerne la situation relative à la vente des pommes de terre. Si mon honorable ami me permet de prendre sa question comme avis, j'obtiendrai les chiffres précis au sujet des stocks actuels de pommes de terre et je les lui donnerai demain.

M. Montgomery: Merci beaucoup. C'est très bien.